



N°3  
06/09/2024



### Animateur filière

Olivier RIAUDEL  
ASTREDHOR Sud-Ouest  
[olivier.riaudel@astredhor.fr](mailto:olivier.riaudel@astredhor.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVAN  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Grand Sud-Ouest  
Horticulture/Pépinière N°3  
du 06/09/2024 »



Edition **Horticulture**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Ravageurs

**Thrips** : pression moyenne sur la période de mai à août (surtout thrips californien), **plus faible** qu'en 2023. 100% des exploitations concernées. Evacuer ou tailler les plantes fleuries invendues. Maintenir et favoriser les populations d'auxiliaires naturels (Orius) et/ou commercialisés (acariens prédateurs) sur les chrysanthèmes, les cyclamens et les poinsettias.

**Pucerons** : pression moyenne (surtout puceron du melon), légèrement **plus faible** qu'en 2023. 94% des exploitations concernées. Contrôler régulièrement les chrysanthèmes et les cyclamens pour anticiper les dégâts et observer les populations d'auxiliaires présents.

**Chenilles** : pression moyenne **plus forte** qu'en 2023. 78% des exploitations concernées. Risque élevé sur les cultures de chrysanthèmes et de cyclamens sur la période de juillet à septembre. Identifier les espèces de chenilles pour évaluer les risques.

**Acariens** : pression moyenne à forte, **plus élevée** qu'en 2023. 72% des exploitations concernées. Bassiner les cultures estivales (chrysanthèmes et cyclamens) pour réduire les risques. Contenir les foyers.

**Aleurodes** : pression moyenne **identique** à 2023. Concerne principalement les cultures de pieds-mères et les cultures tropicales comme l'hibiscus et le dipladéna. Mettre en place du piégeage de masse.

**Cicadelles** : pression faible **moins élevée** qu'en 2023. Risque fort dans les départements à faible pluviométrie. Utiliser les pièges chromatiques.

### Maladies

**Oïdium** : pression moyenne à forte, **plus élevée** qu'en 2023. 44% des exploitations concernées. Surveiller les conditions favorables (alternance journées ou nuits humides et journées ensoleillées). Brumiser les cultures sensibles et renforcer les tissus des plantes.

**Botrytis** : pression moyenne, **plus faible** qu'en 2023. Distancer au maximum les cultures. Raisonner les arrosages et les aérations pendant les journées fraîches et humides.

# Préambule

Les observations sont menées essentiellement dans le cadre du service conseil animé par ASTREDHOR Sud-Ouest et sur des parcelles de la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33).

Le territoire couvre la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie (essentiellement ex Midi Pyrénées).

Les visites conseils sont réalisées sur près de 50 entreprises de production horticole, essentiellement de plantes en pot, plantes à massif, plants maraîchers, aromatiques, et principalement sous abris (sauf chrysanthèmes menés aussi en plein air en été).

La fréquence des visites conseil sur les entreprises varie de 1 à 10 par an, et les informations sont aussi alimentées par des échanges réguliers toute l'année.

Des pièges installés sur quelques entreprises et à la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33) permettent de suivre certains lépidoptères :

- Pyrale du cyclamen *Duponchelia fovealis*
- Tordeuse de l'œillet *Cacoecimorpha pronubana*
- Noctuelle de l'artichaut *Chrysodeixis chalcites*
- Noctuelle Gamma *Autographa gamma*

En horticulture, les diagnostics sauf mention particulière sont effectués sous abris.



## Méthode de recueil des données d'observations

Ce BSV est alimenté par **675 diagnostics** réalisés sur **36 visites d'entreprises horticoles** du Sud-Ouest de la **semaine 20 à la semaine 32**. Les observations concernent les cultures touchées par un bioagresseur. Les cultures saines ne sont pas notées.

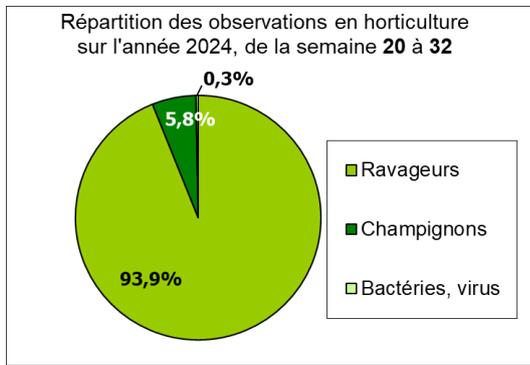
Pour chaque catégorie de bio-agresseur et pour chaque observation :

- un **niveau d'attaque** est relevé (1 : faible, 2 : moyen, 3 : attaque fort).
- une **moyenne pondérée** est calculée avec les coefficients 1, 2, 3 suivant l'effectif des observations par niveau d'attaque :  $(nb\ obs.\ au\ niveau\ 1 \times 1 + nb\ obs.\ au\ niveau\ 2 \times 2 + nb\ obs.\ au\ niveau\ 3 \times 3) / nb\ obs.$  : c'est une indication d'**intensité d'attaque** (échelle 1 à 3).
- un **% d'observations** est calculé par bioagresseur (nb obs./total nb obs.).
- un **% d'entreprises touchées** est calculé par bioagresseur.
- les cultures touchées sont listées et le nombre d'observations réalisées est précisé entre parenthèses

Les observations sont réalisées sur plantes annuelles, vivaces, plants maraîchers et plantes de pépinières se trouvant sous les mêmes abris.

Pour cette période d'observations, **94 % des diagnostics ont porté sur des ravageurs**, **6% sur des maladies cryptogamiques** et **< 1 % sur des maladies bactériennes et virales**.

Evaluer les risques		Analyser et gérer les risques
Intensité d'attaque <b>1</b>	<b>Faible</b> , peu de petits foyers	→ <b>Observer</b> l'évolution du ravageur, la gestion par les auxiliaires si présents
Intensité d'attaque <b>2</b>	<b>Moyenne</b> , quelques gros, ou nombreux petits, foyers	→ <b>Réajuster</b> la protection vis-à-vis du bio-agresseur en renforçant les lâchers d'auxiliaires contre les ravageurs ou en intervenant avec un produit de biocontrôle respectant au mieux les auxiliaires.
Intensité d'attaque <b>3</b>	<b>Forte</b> , généralisée ou en voie de l'être	→ <b>Intervenir</b> en privilégiant des produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement, réduire le niveau de pression
Dans tous les cas, gérer les foyers (élimination, taille, interventions localisées)		



### Légende des tableaux qui suivent

Intensité d'attaque		
1 < niveau d'attaque < 1,5		< 10% d'entreprises touchées
1,5 < niveau d'attaque < 2		10 < % entreprises touchées < 30%
2 < niveau d'attaque < 2,5		30 % < % entreprises touchées < 50%
2,5 < niveau d'attaque < 3		% entreprises touchées > 50%

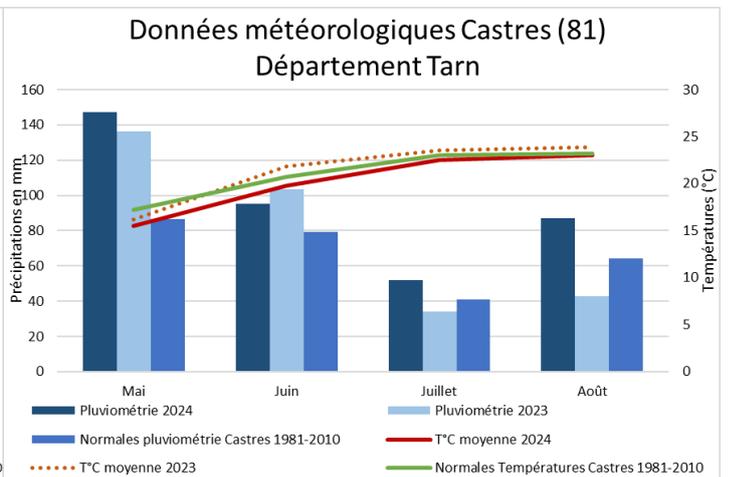
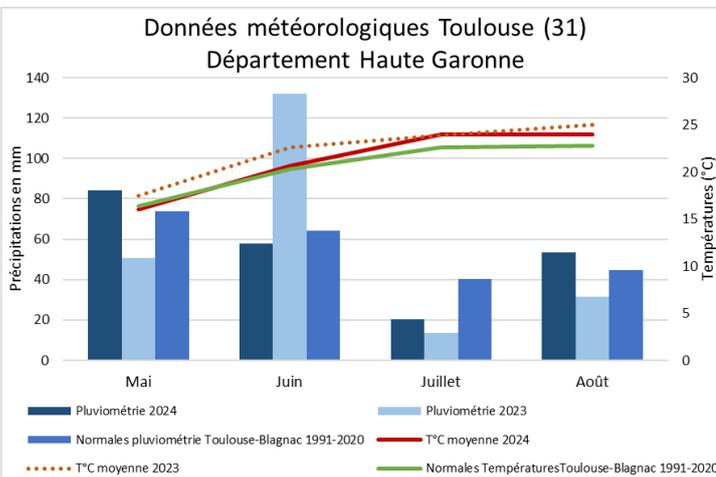
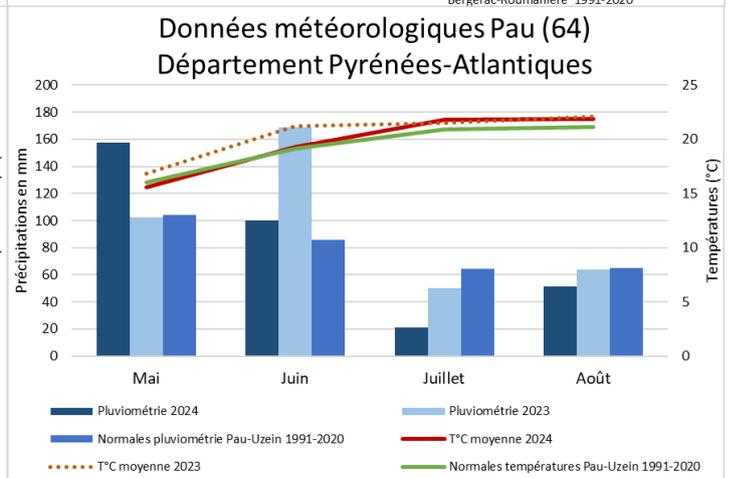
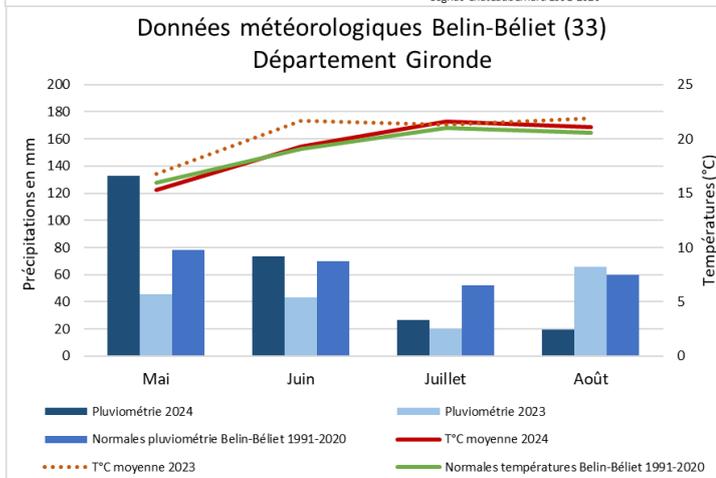
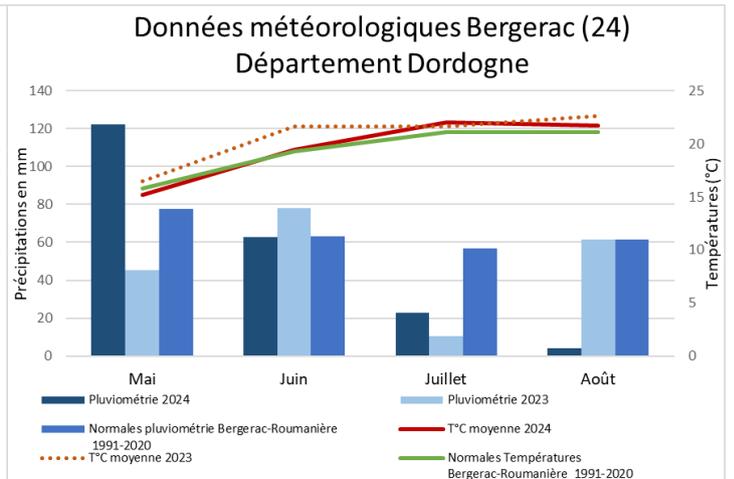
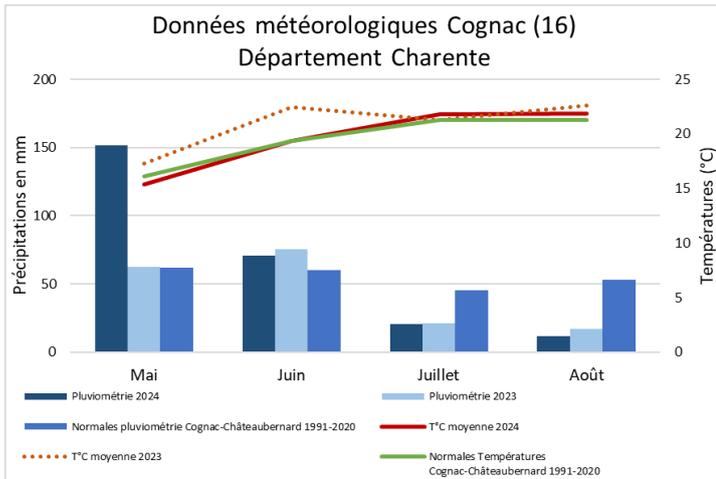
  

Indice de fréquence (0-1-2-3)	
1	< 10% des observations
2	10 à 20%
3	> 20%

Indice de gravité	
1 < gravité < 3	peu grave
3 < gravité < 5	moyennement grave
5 < gravité < 7	grave
7 < gravité < 9	très grave

## Suivi climatique



Sur cette partie de l'année, le mois de mai a été plus humide dans tous les départements du sud-ouest de la France en comparaison avec les pluviométries de 1991 à 2020 et celles de 2023. C'est à Toulouse qu'il a le moins plu sur ce mois de mai et c'est en Charente et en Gironde qu'il y a le plus gros écart de pluviométrie avec les normales. Sur le mois de juin, la pluviométrie est assez proche des normales et globalement inférieure à celle de 2023, c'est le cas également en juillet excepté pour Castres. Enfin, le mois d'août a été un mois plutôt sec, sauf à Castres et Toulouse où la pluviométrie a dépassé celle des normales et de 2023. Concernant les températures moyennes, l'année 2024 est très proche des normales de températures sur la période de 1991 à 2020. Il a fait moins chaud qu'en 2023 particulièrement sur les mois de mai et juin. Sur les mois de juillet et août, les températures moyennes sont légèrement supérieures aux normales, surtout à Toulouse où l'écart atteint plus d'un degré en moyenne.

## Repérage sur les cultures observées

Les diagnostics sur cette période concernent essentiellement :

- ✓ Les dernières séries de cultures de printemps destinées aux ventes de mai-juin-juillet : la période de commercialisation a tendance à s'étaler de plus en plus en début d'été ce qui compense des ventes parfois plus faibles sur le printemps
- ✓ Les restes des invendus maintenus pour la saison suivante
- ✓ Les cultures destinées aux ventes d'automne-hiver démarrées en mai, juin (chrysanthèmes, cyclamens...), juillet, août (poinsettias)
- ✓ Quelques cultures de pieds-mères pour la vente d'automne et de printemps de jeunes plants de boutures et de semis

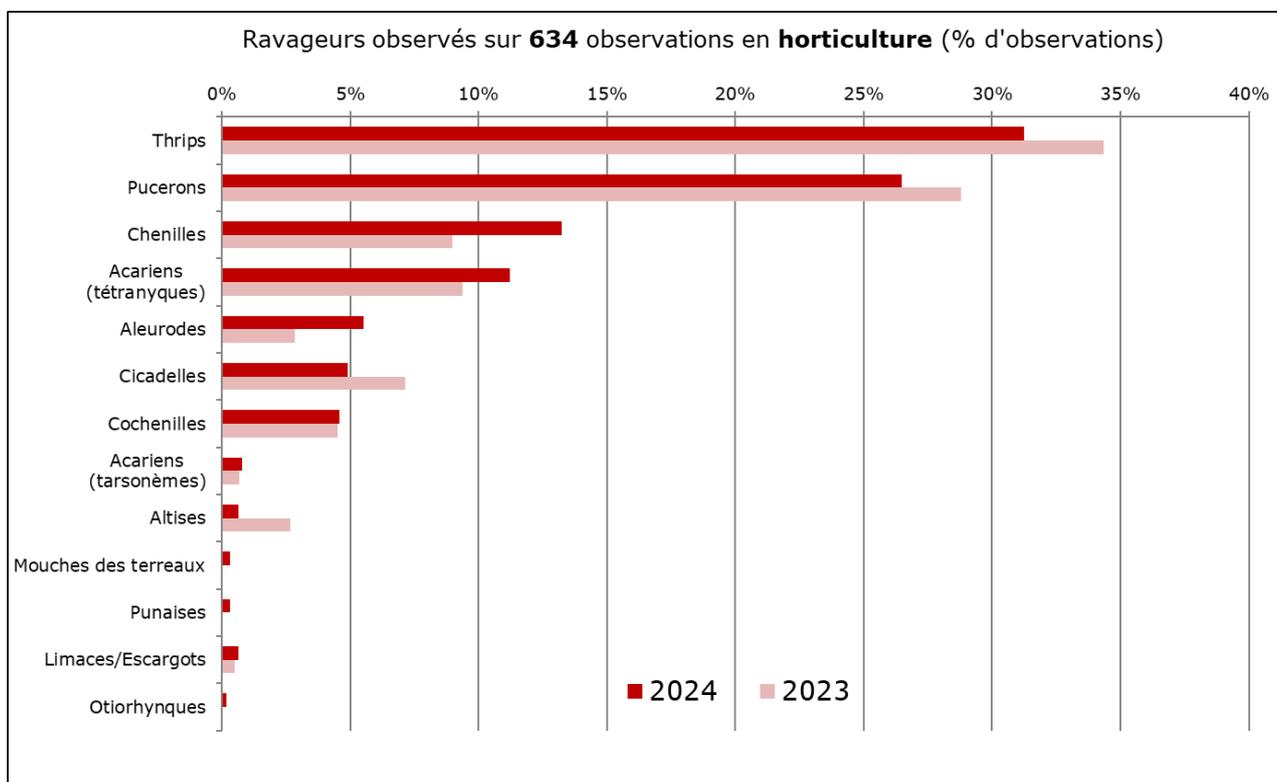
## Ravageurs

634 observations (94 % des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des ravageurs.

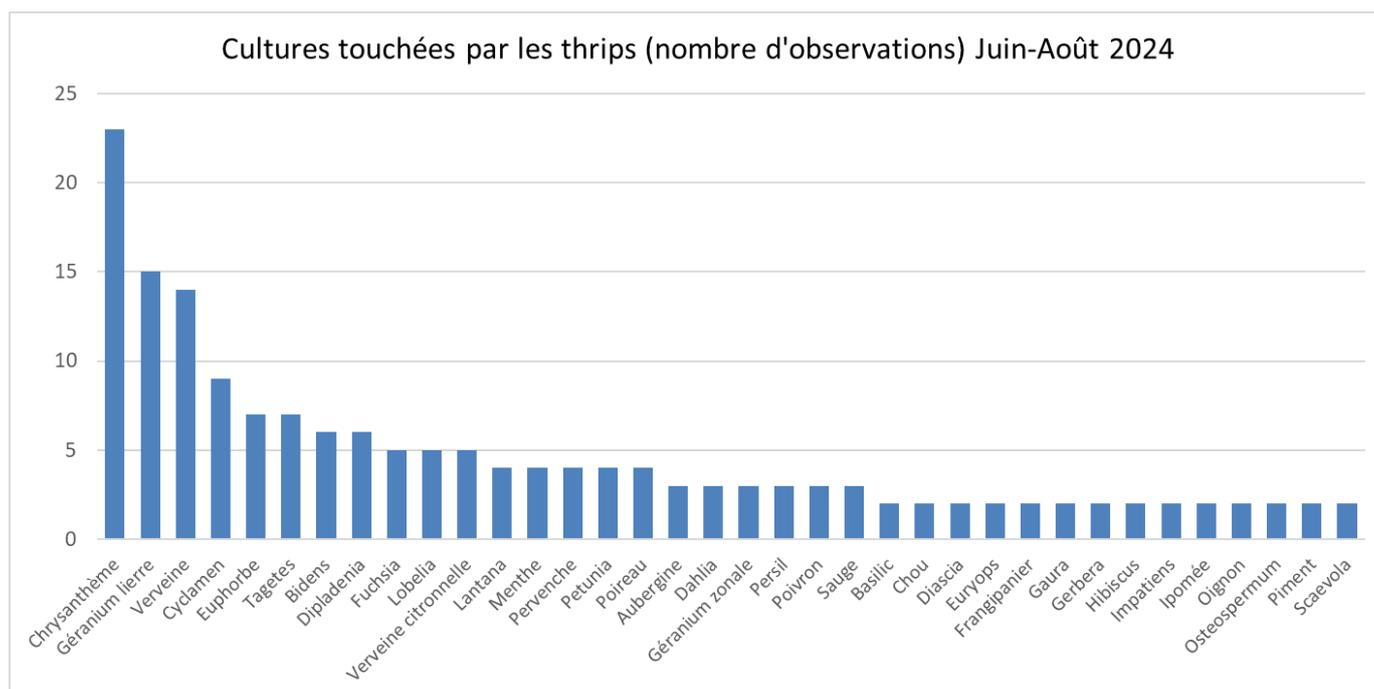
Les ravageurs sont présentés par ordre décroissant du nombre d'observations. En fonction des ravageurs, les principales cultures touchées sont représentées sur un graphique avec le nombre d'observations correspondantes.

Tableau 1 HORTICULTURE	Traitement données Ravageurs 2024 Juin-Août - BSV 2													
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% vis.	% obs.	% obs.rav	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Rav.	Indice de gravité	
tout ravageur confondu	206	184	46	634	36		94%	100%				2 023	2 023	
Thrips	92	92	14	198	36	100%	29%	31%	1,6	3	4,8	34%	5,7	-
Pucerons	89	67	12	168	34	94%	25%	26%	1,5	3	4,6	29%	4,9	-
Chenilles	42	38	4	84	28	78%	12%	13%	1,5	2	3,1	9%	1,5	+
Acariens (tétranyques)	16	38	17	71	26	72%	11%	11%	2,0	2	4,0	9%	1,9	+
Aleurodes	17	14	4	35	16	44%	5%	6%	1,6	1	1,6	3%	1,7	-
Cicadelles	24	7		31	17	47%	5%	5%	1,2	1	1,2	7%	1,7	-
Cochenilles	12	10	7	29	12	33%	4%	5%	1,8	1	1,8	4%	2,2	-
Acariens (tarsonèmes)	3	1	1	5	5	14%	1%	1%	1,6	1	1,6	1%	2,1	-
Altises	2	1	1	4	4	11%	1%	1%	1,8	1	1,8	3%	1,2	+
Mouches des terreaux		2		2	1	3%	0%	0%	2,0	1	2,0			
Punaises		2		2	2	6%	0%	0%	2,0	1	2,0			+
Limaces/Escargots		4		4	3	8%	1%	1%	2,0	1	2,0	0%	2,0	=
Otiorhynques	1			1	1	3%	0%	0%	1,0	1	1,0			

Sur cette période de mai à août, les deux ravageurs principaux restent les thrips et les pucerons, représentant 57 % des observations de ravageurs puis viennent les chenilles et les acariens tétranyques prenant plus d'importance sur cette période. Ce quatuor d'arthropodes nuisibles représente environ 80 % des diagnostics sur les cultures ornementales et potagères.



## • Thrips



Ce ravageur est au **1<sup>er</sup> rang** avec **31 % des diagnostics « Ravageurs »** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne (1.6 sur 3)**, sont observées sur la totalité **des visites d'entreprise (100 %)** et touchent **66 cultures**. Les plantes les plus attractives sont illustrées sur le graphique avec le top 10 suivant : chrysanthème, géranium lierre, verveine, cyclamen, euphorbe, tagète, bidens, dipladènia, fuchsia, lobelia. Les cultures les plus touchées sont les dernières séries de plantes fleuries printanières sur lesquelles les thrips ont eu le temps de se développer et les nouvelles cultures estivales sur lesquelles se font les transferts, les thrips étant des insectes très mobiles.



**F. occidentalis dégâts taches**  
Chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



**F. occidentalis dégâts cicatrices**  
Chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



**F. occidentalis Verveine**  
Astredhor Sud- Ouest



**F. occidentalis Calibrachoa**  
Astredhor Sud- Ouest



**F. occidentalis Fuchsia**  
Astredhor Sud- Ouest



**F. occidentalis Cyclamen**  
Astredhor Sud- Ouest

### Mesures de prophylaxie :

- ✓ *Éliminer/tailler/nettoyer les lots de plantes fleuries invendues*
- ✓ *Vérifier systématiquement les jeunes plants de chrysanthèmes et de cyclamens et déclencher les lâchers d'auxiliaires le plus tôt possible selon les observations : pulvériser le champignon entomopathogène (*Beauveria bassiana* souche GHA) sur les plaques alvéolées avec un voile P17 pour maintenir l'humidité et améliorer l'efficacité du traitement*
- ✓ *Piéger les adultes sur de petits panneaux chromatiques bleus ou jaunes placés au-dessus des cultures les plus sensibles pour évaluer les populations. Piégeage de masse conseillé en cas de forte pression (1 grand panneau bleu /10 m<sup>2</sup> ou des bandes engluées bleues) avec des capsules de phéromones sexuelles ou kairomones*
- ✓ *Frapper les fleurs et les feuilles au-dessus d'une feuille blanche pour évaluer rapidement les niveaux de pression*
- ✓ *Effleurer systématiquement les plantes non commercialisables*
- ✓ *Nettoyer systématiquement les aires de culture entre les saisons (stades nymphes conservés au sol)*

### Evaluation du risque :



Le thrips et particulièrement l'espèce **Frankliniella occidentalis**, se développe facilement toute l'année sous abris, même non chauffés. L'abondance des fleurs sur les cultures de fin de printemps et la hausse des températures entraînent systématiquement des augmentations de populations sur mai et juin. Un nettoyage complet de ces zones pendant la mise en place des chrysanthèmes et des cyclamens permet de limiter les transferts sur ces nouvelles cultures. Si des lots de plantes fleuries sont gardés, l'installation de bandes engluées permet de créer des barrières physiques entre ces zones et les nouvelles cultures. Par rapport à 2023, les températures moyennes en mai et juin de cette année sont moins élevées ce qui donne des attaques de gravité moins forte dans l'ensemble.

Les thrips sont vecteurs de virus, en particulier des tospovirus qui sont des organismes réglementés, donc la vigilance s'impose ! Les plants virosés doivent être détruits pour éviter la propagation dans les cultures.

### Méthodes alternatives

**B** Des lâchers d'**acariens prédateurs** résistants aux températures estivales restent la meilleure solution sur chrysanthèmes et cyclamens : **Amblyseius swirskii** ou **Amblyseius montdorensis**. Leur activité doit être « boostée » par un **nourrissage (pollen, acariens proies)** pour assurer leur installation même en conditions chaudes et sèches.

D'autres pratiques complémentaires sont recommandées, comme les pulvérisations de nématodes **Steinernema feltiae** directement sur le feuillage (avec mouillants maintenant l'humidité) et des lâchers de punaises prédatrices **Orius sp.** très efficaces sur la période estivale (souvent observées naturellement). Le **Staphylin Atheta coriara** peut également être utilisé dans la continuité du printemps, il agit à la surface du sol ou des substrats en détruisant les pupes de thrips (kits d'élevage commercialisés).

L'installation de plantes de services (*Alysse maritime, Soucis des jardins, etc.*) dans ou aux abords des cultures est un bon moyen d'attirer et de maintenir des auxiliaires naturels comme *Orius sp.* venant se nourrir sur l'*Alysse maritime*.



**Phytoséide prédateur et larve de thrips**  
(Source : [www.biologicalservices.com.au](http://www.biologicalservices.com.au))

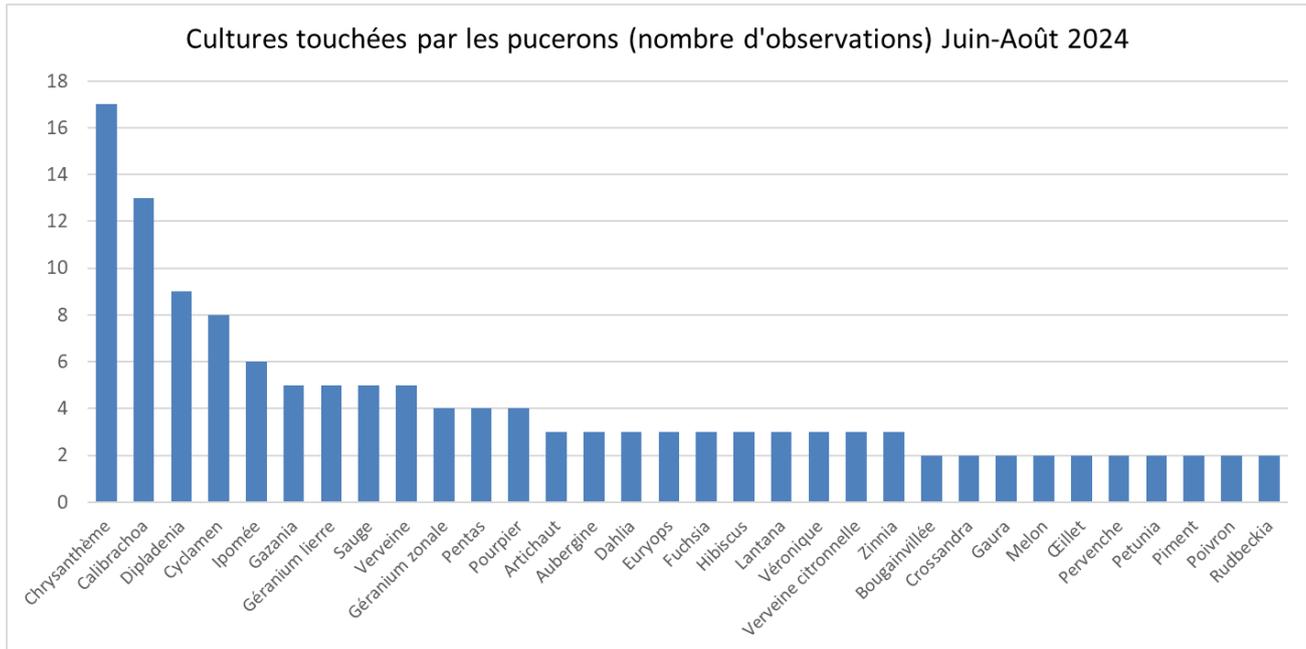


**Orius sp et Alysse maritime**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Atheta coriara larve et adulte**  
(Source : courtesy of [tuinkrant.com](http://tuinkrant.com))

## • Pucerons



Ce ravageur est au **2<sup>ème</sup> rang** avec **26 % des observations « Ravageurs »** de mai à août. Les attaques sont d'**intensité moyenne (1.5 sur 3)**, concernent **94 % des visites d'entreprise** et touchent **65 espèces différentes**. Les plantes les plus attractives sont illustrées sur le graphique avec le top 10 suivant : chrysanthème, calibrachoa, dipladénia, cyclamen, ipomée, gazania, géranium lierre, sauge, verveine, géranium zonale, en majorité des plantes fleuries. Les températures moyennes plus faibles sur les mois de mai et juin ont ralenti le développement des pucerons cette année ce qui donne une pression globalement plus faible cette année par rapport à 2022 et 2023.



**Aulacorthum solani** Géranium  
Astredhor Sud- Ouest



**Aulacorthum solani** Géranium  
Astredhor Sud- Ouest



**Macrosiphoniella sanborni**  
chrysanthème  
Astredhor Sud- Ouest



**Aphis gossypii Cyclamen**  
Astredhor Sud- Ouest



**Aphis gossypii chrysanthème**  
Astredhor Sud- Ouest



**Aphis nerii Dipladenia**  
Astredhor Sud- Ouest

**Evaluation du risque :**



Les pucerons se maintiennent sur les dernières séries de plantes fleuries de printemps et de plantes potagères. Des colonies abondantes peuvent encore se développer sur les lots non vendus. Même si le niveau de gravité est moins fort qu'en 2022 et 2023, la fréquence d'observations reste très élevée. Sur les nouvelles cultures, chrysanthèmes et cyclamens, l'espèce *Aphis gossypii* ou le puceron du melon est la plus souvent observée, pouvant causer des déformations foliaires sur cyclamens et des blocages de croissance sur chrysanthèmes. Quelques pucerons particuliers s'observent à partir de l'été comme *Aphis nerii*, un puceron jaune, spécifique des plantes à latex comme le dipladénia et le laurier rose ou encore *Macrosiphoniella sanborni*, un puceron marron brillant, spécifique du chrysanthème.

**B**

**Méthodes de luttes alternatives**

Les auxiliaires parasitoïdes lâchés au printemps ou naturellement présents se maintiennent en général sur les nouvelles cultures d'été et sont complétés par des prédateurs (coccinelles, syrphes, cécidomyies). Sous-abris, le risque reste toujours plus élevé qu'en extérieur, l'équilibre ravageurs/auxiliaires n'étant pas toujours favorable surtout si les auxiliaires du printemps quittent les abris par manque de cultures sur la période de transition estivale. Il est conseillé de renforcer ces populations par des lâchers d'auxiliaires commercialisés sur juillet, août et septembre. Des substances naturelles (huile de colza, huile essentielle d'orange, sels potassiques, maltodextrine) et champignons entomopathogènes sur les zones foyers (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#)) peuvent être utilisées (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/> et les compatibilités avec les auxiliaires) Le maintien de bandes enherbées et/ou fleuries d'une année sur l'autre (fauchage, semis) sur les abords des parcelles permet de préserver un réservoir naturel d'auxiliaires contre de nombreux ravageurs, dont les pucerons. Vous trouverez la note Nationale Biodiversité en cliquant sur cette vignette.



**Pucerons sur chrysanthème parasités par Aphidius sp**  
Astredhor Sud-Ouest



**Emergence Aphidius sp/momie**  
Astredhor Sud-Ouest



**Momie sur socle de Praon sp**  
Astredhor Sud-Ouest



**Larve de coccinelle sur chrysanthème**  
Astredhor Sud-Ouest



**Larve de Chrysope sur Aubergine**  
Astredhor Sud-Ouest



**Harmonia axyridis sur Fuchsia**  
Astredhor Sud-Ouest



**Larve de Syrphé sur chrysanthème**  
Astredhor Sud-Ouest

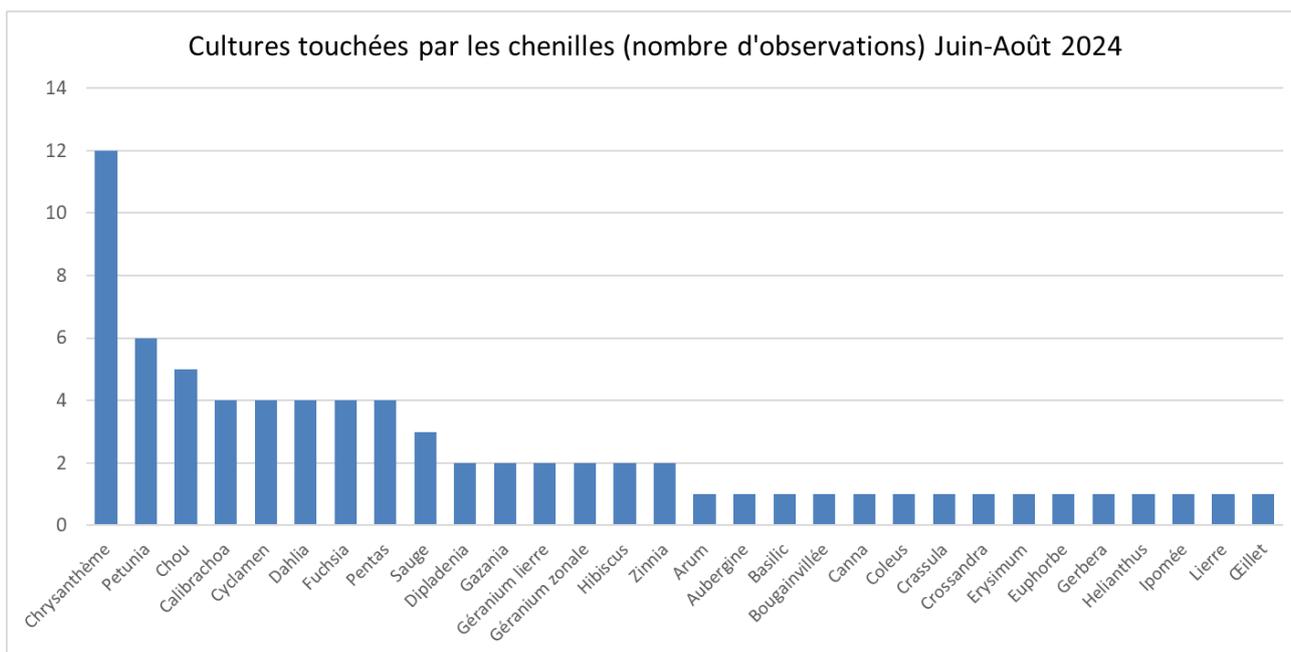


**Larves orangées d'Aphidoletes sur un foyer d'Aphis gossypii sur chrysanthème**  
Astredhor Sud-Ouest



**Larve de Scymnus sur chrysanthème**  
Astredhor Sud-Ouest

## • Chenilles



Ce ravageur est au **3<sup>ème</sup> rang** et concerne **13% des diagnostics** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne (1.5 sur 3)**, concernent **78% des visites d'entreprise** et touchent **41 cultures** dont les plus touchées sont illustrées sur le graphique. Les chrysanthèmes sont les plus touchés compte tenu des surfaces de cultures cumulées chez les horticulteurs sur cette période.

Parmi les espèces de chenilles observées sous abris, on trouve :

- ✓ Les **Noctuelles : de l'artichaut, *Chrysodeixis chalcites*, de la tomate, *Helicoverpa armigera* et **gamma**, *Autographa gamma***. C'est le groupe de chenilles le plus observé. On trouve également des noctuelles terricoles sur cyclamen comme *Agrotis segetum*, que l'on appelle les vers gris.
- ✓ La **Fausse teigne des brassicacées, *Plutella xylostella*** : principalement sur les plants de **choux** sur lesquels on trouve également les piérides.
- ✓ La **Tordeuse de l'œillet, *Cacoecimorpha pronubana*** : les chenilles enroulent les feuilles dans des fils de soies et creusent souvent des galeries dans les tiges herbacées
- ✓ La **Pyrale du cyclamen, *Duponchelia fovealis*** : abdomen recourbé caractéristique

## Evaluation du risque :



A partir de mai-juin et jusqu'en octobre, les plus gros risques se situent sur les nouvelles cultures de **chrysanthèmes** et de **cyclamens**. Les dégâts les plus fréquents et les plus importants sont causés par les noctuelles et particulièrement *Chrysodeixis chalcites*. Il est possible de détecter les œufs isolés et les tous premiers dégâts sur les feuilles (petits trous ou petites zones grignotées par la face inférieure). Cette année les attaques de chenilles sont globalement plus graves qu'en 2023, elles sont plus fréquentes et sont responsables de plus de dégâts.

On trouve également la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) présente sur les jeunes pousses, bien protégée dans les feuilles resserrées. Cette tordeuse cause également des dégâts importants sur les feuilles des cyclamens. Dans certaines productions, des noctuelles terricoles du genre **Agrotis** ont été retrouvées en juillet et août, créant de gros dégâts sur les feuilles et les collets des cyclamens avec des pertes rapides de plantes entières.

Sur la période estivale, une attention particulière doit être portée à la présence et l'évolution de la pyrale du cyclamen qui peut s'attaquer à toutes les cultures présentes (chrysanthèmes, cyclamens, poinsettias, plantes grasses,...). Les dégâts sont quasi invisibles en début d'été, des observations aux collets sont indispensables pour détecter la présence des chenilles.



Dégâts de chenille *Plutella xylostella* sur Chou Astredhor Sud- Ouest



Dégâts de noctuelles sur chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



Dégâts de *Duponchelia fovealis* sur chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



*Chrysodeixis chalcites* sur chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



Dégâts de noctuelles sur chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



Œuf *Chrysodeixis chalcites* sur chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



*Cacoecimorpha pronubana* dégâts sur cyclamen Astredhor Sud-Ouest



Dégâts *Agrotis* sur cyclamen Astredhor Sud- Ouest



Chenille *Duponchelia fovealis* sur cyclamen Astredhor Sud- Ouest

## B

### Méthodes alternatives

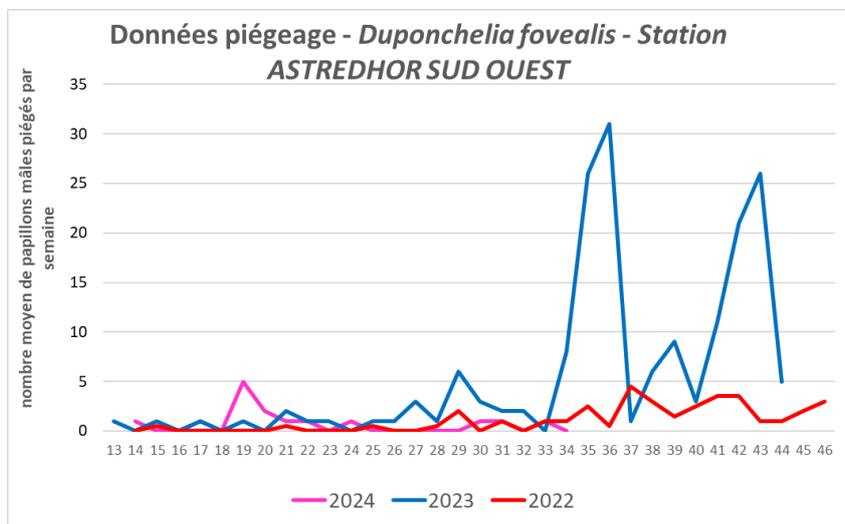
Un suivi des populations avec des pièges et des phéromones spécifiques peut aider à évaluer les niveaux de pression et à positionner les interventions avec des produits de biocontrôle à base de **Bacillus thuringiensis** (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#), vérifier les homologations sur <https://ephy.anses.fr/>). Il est fortement recommandé d'alterner et d'associer des souches différentes en ajoutant l'application d'un mouillant.

Pour tenter de réguler les populations de *Duponchelia fovealis*, des interventions à base de nématodes **Steinernema carpocapsae** sont conseillées dans les sites à pression moyenne à forte.

L'installation de lampes pièges à UV peut également être intéressante sous-abris. La période de fonctionnement optimale est un éclairage continu du coucher du soleil puis pendant 5 heures.

• **Pyrale du cyclamen, *Duponchelia fovealis***

**Situation sur le terrain :** les vols sont suivis toute l'année en extérieur dès que les conditions sont favorables (début des captures en semaines 13 ou 14). Cette année, les captures à la station montrent un léger pic en semaine 19, plus important que les années précédentes puis les relevés suivants indiquent des piégeages moins nombreux qu'en 2022 et 2023. De fortes augmentations sont possibles dans les semaines à venir.



Méthode de contrôle en production :

Il faut particulièrement **surveiller** et **inspecter** les stocks de **plantes âgées**, les **cultures longues** (vivaces), les **plantes issues de négoce** (Dipladénia, Hibiscus,...), les **cultures estivales** (chrysanthèmes, cyclamens) et veiller à **gérer ses déchets végétaux**.

Les dégâts conduisent à des pertes sur certains sites de production où les populations augmentent d'une année sur l'autre. Quand les dégâts deviennent visibles, il est généralement trop tard, les tiges principales sont rompues par les chenilles, c'est le cas sur **cyclamens, chrysanthèmes** en fin de saison (sous abris et extérieur) et sur **Poinsettia**. Des observations régulières à la surface des pots permettent de détecter les chenilles avant la perte des plantes. Des passages dans les cultures permettent également de surveiller les vols bas des papillons qui se cachent de la lumière dès qu'ils sont dérangés.



**Dégâts Cyclamen**  
Astredhor Sud- Ouest



**Larve, dégâts Cyclamen**  
Astredhor Sud- Ouest



**Cocons de terre et chrysalides**  
Astredhor Sud- Ouest



**Dégâts Chrysanthème**  
Astredhor Sud- Ouest



**Larve, dégâts Chrysanthème**  
Astredhor Sud- Ouest

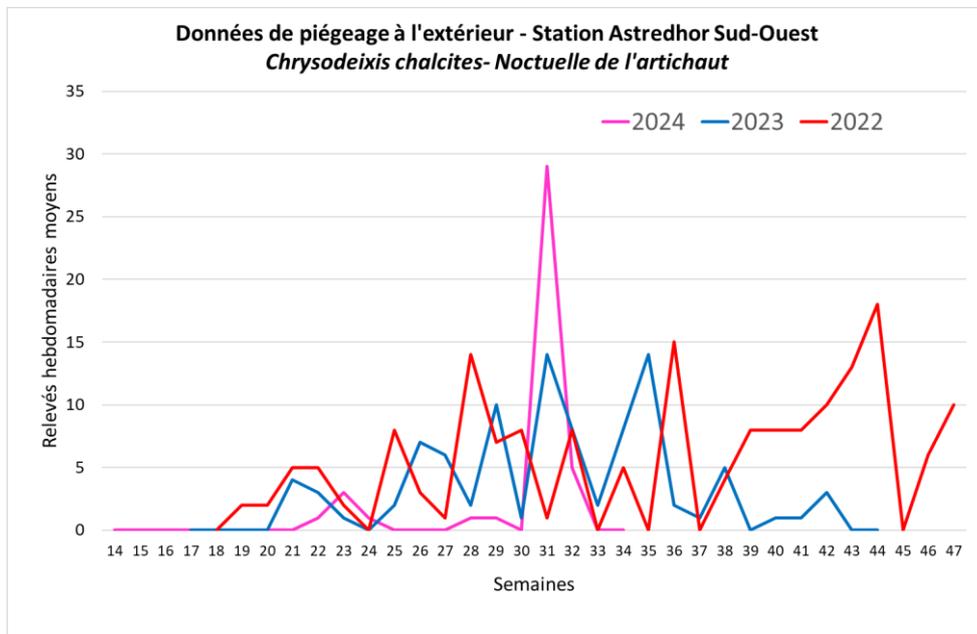


**Piégeage**  
Astredhor Sud- Ouest

• **Noctuelle de l'artichaut, *Chrysodeixis chalcites***

A ASTREDHOR Sud-Ouest, les relevés des pièges de la noctuelle de l'artichaut ont débuté en semaine 18 ; **jusqu'à 4 pics de vol** ont été repérés les années précédentes. Cette année, les captures de mâles ont été plus faible que les années précédentes sur toute la période du printemps. Un léger pic a été relevé début juin, en semaine 23. En revanche, un pic particulièrement élevé a été relevé fin juillet début août en semaine 31, indiquant une pression plus importante que les années précédentes.

Les pontes isolées, occasionnent des morsures fréquentes et éparses dans de nombreuses cultures sous abris. Des interventions sur jeunes chenilles limitent fortement l'étendue des dégâts.

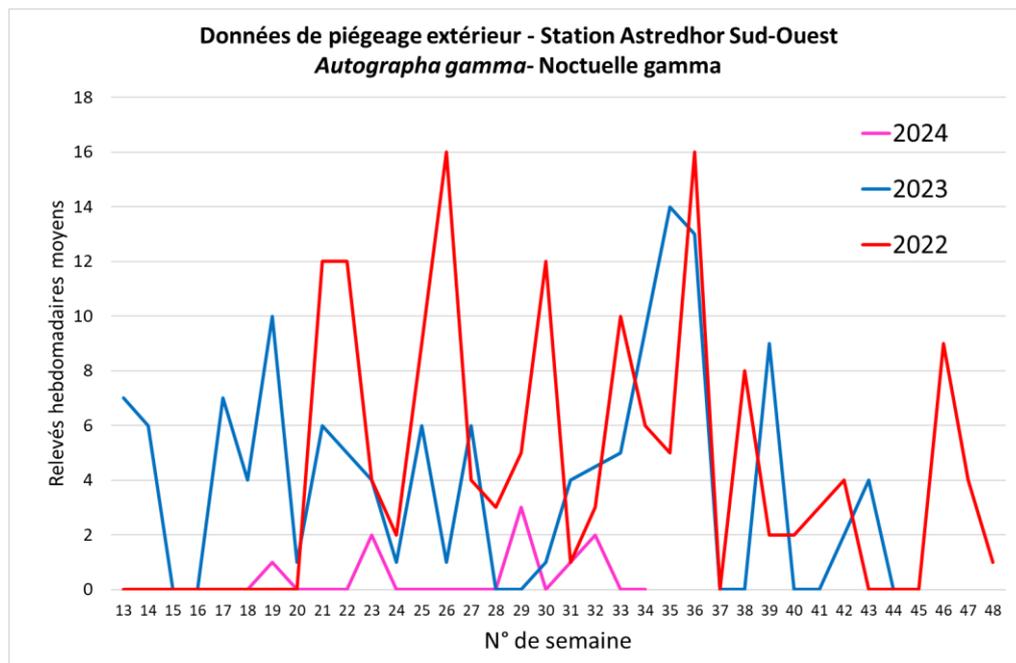


Adulte et larve de *Chrysodeixis chalcites*  
Astredhor Sud-Ouest

• **Noctuelle Gamma, *Autographa gamma***

**Situation sur le terrain :** les pièges à phéromones sont installés sur la station d'ASTREDHOR Sud-Ouest, en extérieur.

A ASTREDHOR Sud-ouest, **plusieurs pics de vol** ont été repérés les années précédentes. Les relevés indiquent la 2<sup>ème</sup> génération en cours. Les effectifs sont bien moins élevés que les années précédentes, peut-être dus à une diminution de vols migratoires provenant du sud et à des températures moyennes inférieures sur les mois de mai et juin. Globalement, la pression est en diminution en comparaison avec les années précédentes.

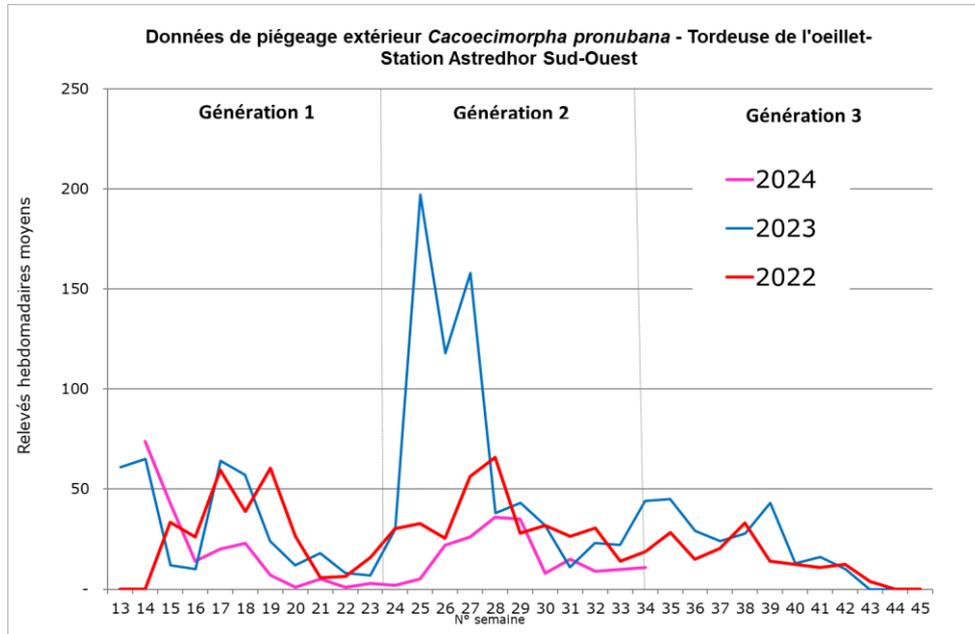


Adulte et larve de *Autographa gamma*  
Astredhor Sud-Ouest

• **Tordeuse de l'œillet, *Cacoecimorpha pronubana***

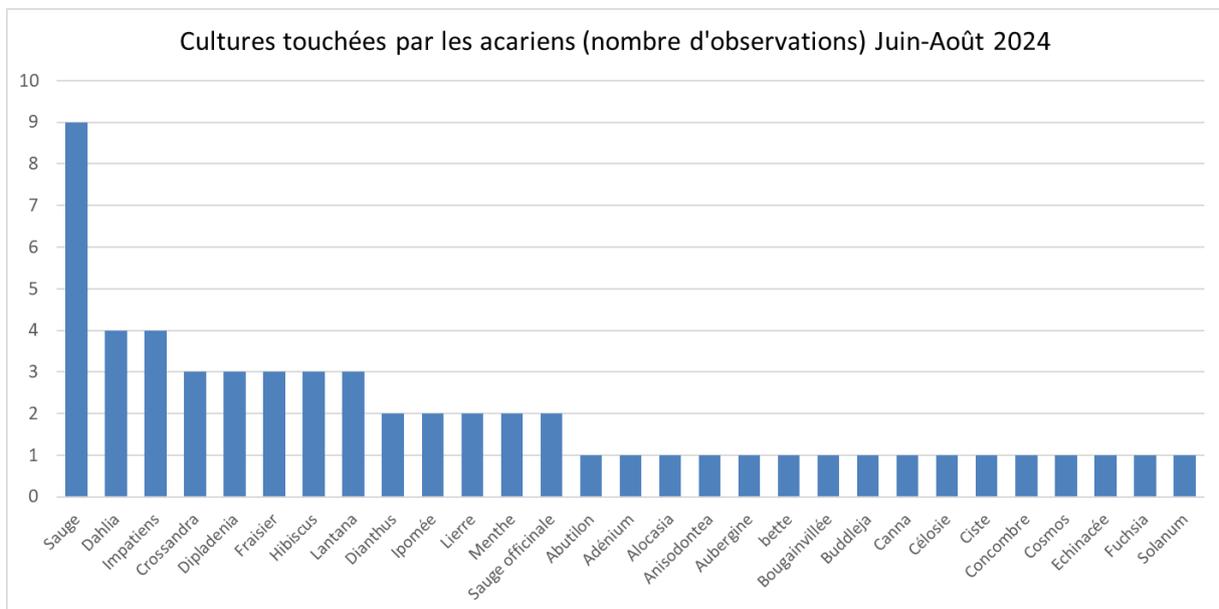
**Situation sur le terrain :** les pièges à phéromones sont installés sur la station d'ASTREDHOR Sud-Ouest.

A ASTREDHOR Sud-ouest, jusqu'à **3 pics principaux de vol** sont repérés chaque année. La 2<sup>ème</sup> génération est en cours avec des vols moins marqués cette année en comparaison avec les 2 années précédentes. Il reste l'un des papillons les plus piégés sur la station, néanmoins, la pression est moins forte qu'en 2022 et 2023 où le pic avait été le plus important.



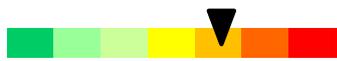
Adulte et larve de *Cacoecimorpha pronubana* Astredhor Sud-Ouest

• **Acariens : Tétranyques et Tarsonèmes**



Ces ravageurs sont au **4<sup>ème</sup> rang** et concernent **12 % des diagnostics** sur la période (cumul tétranyques et tarsonèmes). Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (2.0 et 1.6 sur 3)**, concernent **72% et 14 % des visites d'entreprise** et touchent **46 cultures**. Sur cette période, ce sont encore des cultures printanières qui ressortent comme les sauges, les dahlias et les impatiens. Aucune observation n'a encore été faite sur chrysanthème, cyclamen et poinsettia.

**Evaluation du risque**



Les acariens tétranyques apprécient particulièrement la période de juin à août avec des journées plus ensoleillées, des températures plus élevées et des humidités relatives plus faibles. Cette année, les pluviométries plus faibles en juin par rapport à 2023 et très faibles sur le mois de juillet ont entraîné un développement important des acariens sur les dernières séries du printemps ce qui donne également un indice de gravité plus important. Néanmoins, les

principales cultures estivales dans le sud-ouest ne sont pas encore touchées. Il faudra être vigilant sur la fin du mois d'août et le début du mois de septembre.



**Dégâts sur Rosier**  
(Astredhor Sud-Ouest)



**Dégâts sur Impatiens de nouvelle Guinée** (Astredhor Sud-Ouest)



**Dégâts tarsonèmes, Impatiens de nouvelle Guinée** (Astredhor Sud-Ouest)

## B

### Méthodes alternatives

Le biocontrôle est géré par des lâchers d'**acariens prédateurs** comme ***Amblyseius californicus*** à utiliser en préventif et en prospection de fond contre les acariens tétranyques et les tarsonèmes et ***Phytoseiulus persimilis***, très efficace sur des populations de ravageurs moyennes à fortes. Les prédateurs utilisés contre thrips ***Amblyseius swirskii*** et ***Amblyseius montdorensis*** peuvent également se nourrir de larves de tétranyques quand ils manquent d'autres proies.

Des substances naturelles (*huile de paraffine, huile essentielle d'orange, huile de colza, polymères siliconés*) et champignons entomopathogènes peuvent être utilisés sur les cultures touchées par les acariens (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#), vérifier les autorisations sur <https://ephy.anses.fr/>)

Enfin des auxiliaires indigènes prédateurs travaillent sur des foyers avancés : la **cécidomyie *Feltiella acarisuga***, la **coccinelle *Stethorus punctillum***, le **staphylin *Oligota sp.***



**Cocon de Feltiella**  
Astredhor Sud-Ouest



**Adulte, larve Stethorus sp**  
Astredhor Sud-Ouest



**Phytoseiulus persimilis**  
Astredhor Sud-Ouest

### • Autres ravageurs

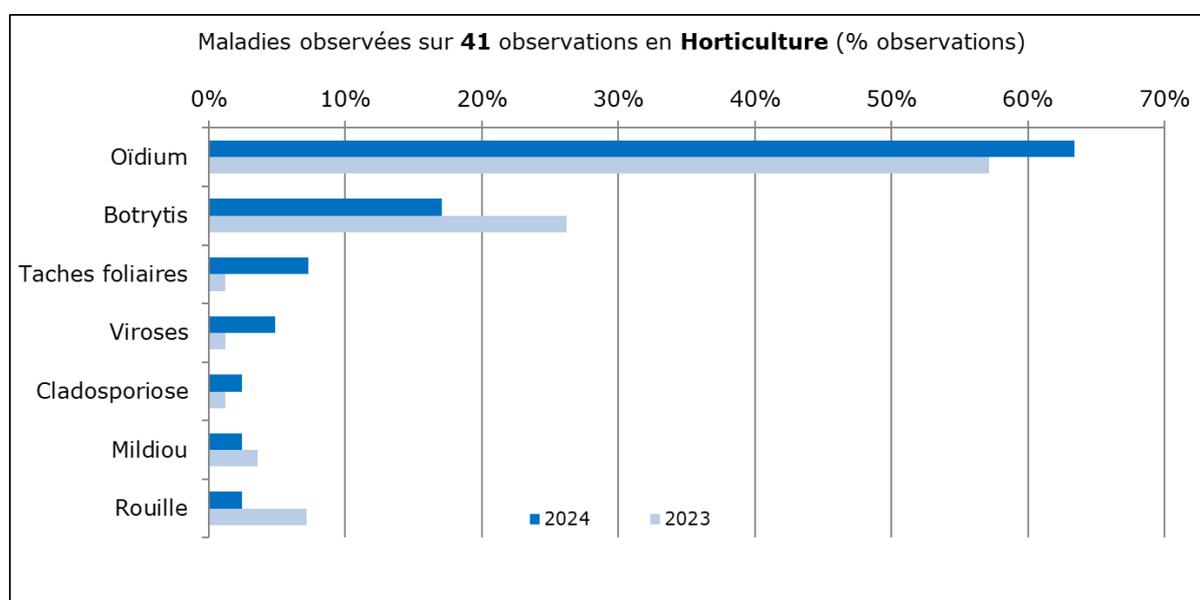
- **Aleurodes** : (6% des diagnostics), attaques moyennes d'intensité **1.6** sur 3, observées sur 44% des visites d'entreprises et 16 cultures dont les principales attaques sur dipladénias (8 obs), hibiscus (6), lantanas (6), abutilons (2), lierres (2). La principale espèce retrouvée est *Bemisia tabaci*, distinguable en fonction de la forme des ailes (en forme de toit). Cette espèce est celle qui provoque le plus de dégâts en cultures de serre « chaude » (dont les poinsettias) et en cultures longues (pieds-mères).
- **Cicadelles** : (5% des diagnostics), attaques faibles, d'intensité **1.2** sur 3, observées sur 47% des visites d'entreprises et 16 cultures dont les principales (chrysanthèmes (9 obs), dahlias (3), arums (2), bananiers (2), menthes (2), sauges (2), verveines (2)). Les observations sont **en diminution** par rapport à 2023 sur la même période. Les pluies régulières sur le printemps ont permis aux cicadelles de rester sur la végétation environnante plutôt que de se déplacer vers les cultures irriguées extérieures et sous-abris ce qui explique les pressions moins fortes cette année. Les piégeages restent fortement conseillés (panneaux englués jaunes, oranges ou rouges) ainsi que l'implantation de bandes enherbées pouvant permettre le développement de prédateurs naturels comme les araignées. Les cultures les plus à risque sont les chrysanthèmes, cyclamens et plantes aromatiques.
- **Cochenilles** : (5% des diagnostics) : attaques moyennes à fortes, d'intensité **1.8** sur 3, observées sur 33% des visites d'entreprises et 23 cultures dont les principales, dipladénias (3 obs.), lierres (3), agrumes (2), ipomées (2).
- **Altises** : (1% des diagnostics) : attaques moyennes à fortes, d'intensité **1.8** sur 3, observées sur 11% des visites d'entreprises et 3 cultures : choux (3 obs), aubergines (1), gaura (1).

# Maladies

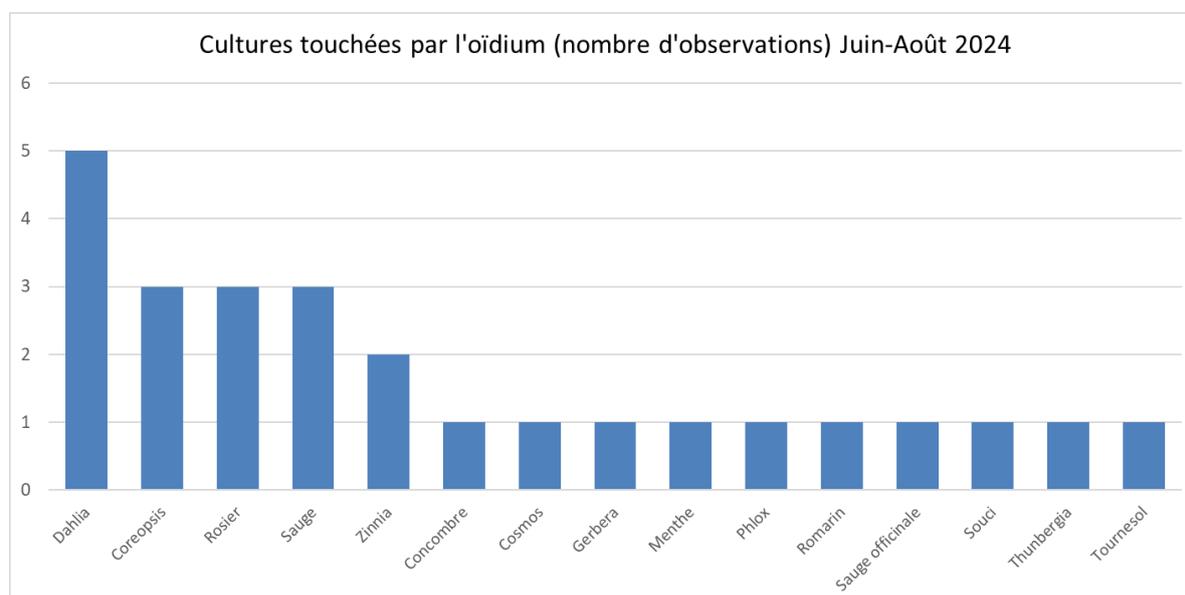
41 observations (6 % des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des maladies dont moins de 1% de maladies bactériennes et virales.

Les maladies sont présentées par ordre décroissant du nombre d'observations. Les cultures attractives sont représentées sous forme d'histogrammes en fonction de la maladie et du nombre d'observations correspondantes.

Tableau 2 HORTICULTURE	Traitement données Maladies 2024 Juin-Août - BSV 2													
	1	2	3	nb obs.	nb ent.	% ent.	% obs.	% obs.mal	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Mal.	Indice de gravité	
toute maladie confondue	10	24	7	41	36		6%	100%				2 023	2 023	
Oïdium	6	15	5	26	16	44%	4%	63%	2,0	3	5,9	57%	5,3	+
Botrytis	3	3	1	7	5	14%	1%	17%	1,7	2	3,4	26%	4,9	-
Taches foliaires		3		3	2	6%	0%	7%	2,0	1	2,0	1%	2,0	=
Viroses		1	1	2	2	6%	0%	5%	2,5	1	2,5	1%	2,0	+
Cladosporiose		1		1	1	3%	0%	2%	2,0	1	2,0	1%	3,0	-
Mildiou	1			1	1	3%	0%	2%	1,0	1	1,0	4%	2,0	-
Rouille		1		1	1	3%	0%	2%	2,0	1	2,0	7%	2,5	-



## • Oïdium



L'oïdium est au 1<sup>er</sup> rang et concerne **63% des diagnostics « Maladies »** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (2.0 sur 3)**, concernent **44% des visites d'entreprise** et touchent **15 cultures** dont les plus sensibles sont les dahlias, les coréopsis, les rosiers, les sauges officinales, les zinnias.

**Evaluation du risque :**



Les pluies plus importantes en fin de printemps alternées avec des journées plus sèches ont maintenu les conditions favorables au développement de l'oïdium. Ce sont surtout des plantes fleuries qui ont été touchées sur les mois de mai et juin, les symptômes persistant jusqu'en juillet et août. Des pressions faibles à moyennes non gérées passent rapidement en attaques fortes recouvrant la plupart des feuilles. Cette maladie reste la plus problématique sur la période estivale et doit être surveillée pour éviter les contaminations sur les séries bisannuelles mises en place fin août, début septembre.



**Oïdium Romarin**  
(Astredhor Sud-Ouest)



**Oïdium Saugé**  
(Astredhor Sud-Ouest)



**Oïdium Dahlia**  
(Astredhor Sud-Ouest)

**B**

**Méthodes alternatives**

Des substances naturelles (huile essentielle d'orange, bicarbonate de potassium) et bactéries ou champignons antagonistes (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#)) peuvent être utilisées (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/>)

La **prophylaxie** est à privilégier avant tout : éviter de placer les cultures sensibles dans des zones de courant d'air, sortir les plantes attractives sur plateforme extérieure, limiter les écarts de T° et d'HR, stabiliser l'humidité autour de 60%, durcir les tissus végétaux avec des compléments minéraux (potassium, calcium, silice), utiliser des biostimulants, éliminer et sortir les feuilles les plus touchées,...

Pour empêcher la dispersion des spores, l'arrosage du feuillage peut être préconisé pendant les journées sèches.

• **Botrytis**

Le botrytis est au 2<sup>ème</sup> rang et concerne **17% des diagnostics « Maladies »** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne (1.7 sur 3)**, concernent **14% des visites d'entreprise** et touchent **5 cultures**, les plus sensibles étant les géraniums zonales et lierres, les impatiens,...

**Evaluation du risque :**



A partir du mois de mai dans le sud-ouest, les observations de botrytis deviennent plus rares. Les pluies régulières en fin de printemps et début d'été ont maintenu des conditions favorables sous abris pour ce champignon. Le risque de mortalité de plantes entières sur cette période reste très faible, cette maladie demande plutôt du nettoyage supplémentaire avant la commercialisation.



**Botrytis sur Primevère**  
(Astredhor Sud-Ouest)



**Botrytis sur Géranium zonalé**  
(Astredhor Sud-Ouest)



**Botrytis sur Bégonia**  
(Astredhor Sud-Ouest)

Des substances naturelles, bactéries et champignons antagonistes (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#)) peuvent être utilisés (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/>)

La **prophylaxie** est à privilégier avant tout : aération, gestion des arrosages (10-14H), favoriser la subirrigation ou l'arrosage au goutte-à-goutte gestion du climat (chauffage raisonné), élimination des sources d'inoculum (jeter les plantes trop touchées, retirer les organes touchés), distançages dès que possible, durcissement des tissus avec compléments minéraux (potassium, calcium, silice), utilisation de biostimulants,...

## Autres maladies

- **Taches foliaires** (7% des diagnostics) : attaques moyennes à fortes (**2** sur 3) sur céleris (2 observations), bettes (1),... généralement des taches causées par la septoriose.
- **Viroses** (5% des diagnostics maladies) : attaques fortes (**2.5** sur 3) sur chrysanthèmes (1 observation), gerbères (1),... Il s'agit du virus TSWV avec élimination des plantes après détection.

## Aspects réglementaires

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de substances actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
6. **Les traitements effectués le matin présentent un risque** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.
7. L'arrêté du 20 novembre 2021 précise les conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ([ici](#))



### Cultures en fleurs !

Les cultures peuvent être en fleurs et peuvent donc attirer les pollinisateurs

### Ne pas oublier les adventices !

Des adventices en fleurs en bordures de parcelles peuvent également rendre les parcelles très attractives pour les abeilles

## Aspects réglementaires

### • Plants de légumes :

Outre le respect de la réglementation sur la circulation des végétaux, la production est encadrée et suivie par le Service Officiel de Contrôle (SOC). Les producteurs en France et dans l'UE sont soumis à un agrément obligatoire. En France, un règlement technique de production est contrôlé sur les aspects qualité et suivi sanitaire et contrôle des parasites de quarantaine par le SOC. L'étiquetage est obligatoire : dénomination variétale, référence du producteur et n° de lot des plants pour assurer la traçabilité et remonter jusqu'à la semence initiale en cas de problème. Le contrôle sur les lieux de vente est assuré par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) pour vérifier la qualité des plants de légumes mis en vente et leur étiquetage.

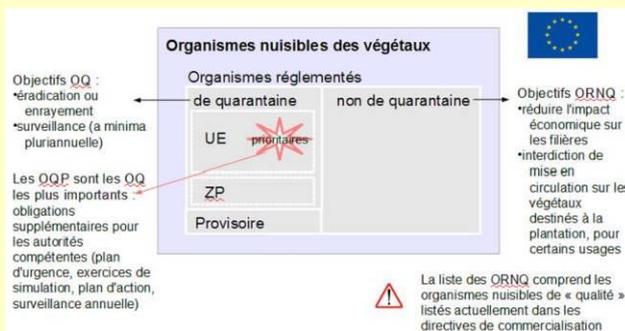
Pour en savoir plus : <http://www.gnis.fr/producteur-plants-legumes/> ; <http://www.gnis.fr/service-officiel-contrôle-et-certification>

### • Règlement santé des végétaux 2016/2031.

Entré en vigueur depuis le 14 décembre 2019, il se traduit par une **nouvelle classification des organismes nuisibles des végétaux**, une **extension du dispositif Passeport Phytosanitaire (PP)** à tous les plants et matériel de multiplication végétal mis en circulation. Une **responsabilisation accrue des professionnels** et la mise en place d'une stratégie préventive à l'importation vis à vis des risques phytosanitaires des pays tiers.

Les règlements 2019/1702 et 2022 catégorisent les organismes nuisibles réglementés selon les définitions suivantes :

- **Organismes de Quarantaine (OQ)** : il s'agit d'organismes nuisibles pas ou peu présents sur le territoire de l'UE, ayant une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable. Il existe des mesures réalisables et efficaces pour prévenir l'entrée, l'établissement ou la dissémination de cet organisme nuisible sur ce territoire et en atténuer les risques et les effets. (exemple : *Ceratocystis platani*, le chancre du platane)
- **Organismes de Quarantaine Prioritaire (OQP)** : s'ajoutent aux définitions précédentes le fait que les incidences économique, environnementale ou sociale potentielle sont les plus graves pour le territoire de l'UE. (exemple : *Xylella fastidiosa*)
- **Organismes de Quarantaine de Zone Protégée (OQZP)** : Il s'agit d'un organisme nuisible présent sur le territoire de l'UE mais absent sur le territoire d'un État membre ou une partie de celui-ci. Ce territoire ou partie de territoire est considérée comme une zone protégée vis à vis de l'organisme nuisible considéré. (exemple : *Erwinia amylovora*, le feu bactérien /Corse)
- **Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ORNQ)** : ils sont présents sur le territoire de l'UE et sont transmis principalement par des végétaux spécifiques destinés à la plantation (exemple : le virus de la sharka).



Des informations complémentaires sont accessibles en ligne sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : [lien 1](#), [lien 2](#)

**En horticulture**, guide sur le passeport phytosanitaire et nouvelle classification des organismes nuisibles- décryptages pour le secteur ornemental, publiés en avril 2020 (réservé aux adhérents Astredhor)

Contact : ASTREDHOR. Chargé de mission "Protection des cultures". Laurent Jacob. 01.53.91.44.96, [laurent.jacob@astredhor.fr](mailto:laurent.jacob@astredhor.fr)



Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture/Pépinière** sont réalisées par **ASTREDHOR Sud-Ouest** sur des entreprises d'horticulture et de pépinière ornementale.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".